Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 39, 14 octobre 2005

Sommaire



Photos : Batiste W. Foisy

Après presque un an et demi de travaux, le nouvel édifice du gouvernement fédéral au centre-ville de Yellowknife ouvre finalement ses portes. L'édifice qui promet d'être la fine fleur de l'architecture gouvernementale écologique sera inauguré ce matin et son nom sera finalement dévoilé. Suspense...

Pas rentable le pipeline?

Selon le président d'Imperial Oil, le pipeline du Mackenzie n'est plus économiquement profitable. Pour que ça vaille la peine, il faudrait « un cadre financier » avec le fédéral.

Batiste W. Foisy

Les négociations sur l'accès aux terres et sur le partage des revenus, gênent les promoteurs du Projet gazier du Mackenzie au point qu'ils ne sont plus aussi pressés qu'avant de le faire aboutir.

La semaine dernière, c'est le président d'Imperial Oil, Tim Hearn, qui s'est plaint du rendement futur du méga-projet. « Dans les conditions actuelles, le projet n'est pas rentable et nous travaillons pour qu'il le devienne », a-t-il annoncé à la presse.

Selon un Gordon Wong, un porte-parole d'Imperial, la situation n'a pas vraiment changé. « Nous avons indiqué nos préoccupations en septembre », rappelle-t-il. Selon lui, ce qu'il faut pour remettre le projet sur les rails, c'est « un cadre financier » avec le gouvernement fédéral.

Malgré des rumeurs tenaces voulant que les promoteurs aient demandé deux milliards de dollars en subsides gouvernementaux, le porte-parole insiste : cela ne fait pas partie des discussions. « Il n'est pas question de demander des subventions », dit-il.

Serait-ce alors le partage des revenus qui les tarabuste? « Il y a eu des articles dans les journaux qui indiquaient que nous n'étions pas satisfaits avec les royautés. Ce n'est pas le cas », répond Wong qui a refusé de préciser où les négociations achoppaient alors.

On se souviendra qu'au printemps, devant les réclamations d'Impérial à l'effet qu'elle n'avait pas à assumer le coût des impacts sociaux du projet, le fédéral avait résolu de compenser lui-même les communautés affectées. Des sommes totalisant 500 millions de dollars avaient alors été dégagées pour accommoder les promoteurs.

Au mot

Face à ces déclarations, le Sierra Club du Canada, qui dirige la campagne Mackenzie Wild, farouchement opposée au pipeline, a décidé de prendre le président d'Impérial Oil au mot. Si ce projet n'est pas économique, affirme le directeur de la campagne anti-pipeline, Stephen Hazell, alors abandonnons le.

« M. Hearn pourrait très bien être simplement en train de titiller les fédéraux pour augmenter les marges de profits, suppose Hazell. Malheureusement pour les Canadiens, les gouvernements du Canada et des TNO nous ont habitué à montrer qu'ils sont prêts à sauter dans chaque cerceau que les compagnies leur tendent. Nous pensons que ces dernières frasques sont un cerceau de trop. »

Le Sierra Club trouve également suspect que les promoteurs doutent de la rentabilité d'un tel projet alors que le gaz naturel se vend à 14 $ le millier de mètres cube, un record pour cette ressource.

Gordon Wong refuse cette analyse, trop simpliste pour lui. « Soyons clairs, dit-il. Le prix du gaz est cyclique. Il ne restera pas à 14 $ tout le temps. Quand on prépare un tel projet, il faut planifier à long terme. »

Pendant ce temps à la Commission

La Commision d'examen conjoint, l'organisme chargé d'évaluer la viablité environnementale et sociale du projet, a déclaré qu'elle était prête à passer aux choses sérieuses.

« Nous avons déterminé que nous sommes en position d'entrer dans la phase d'audiences publiques de la révision », a annoncé la Commission dans un communiqué, le 7 octobre.

La Commission n'attend plus que le signal des promoteurs pour entamer les

Pipeline
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Nominé

Toutes nos félicitations à Jesse James et son groupe Diga (loup en tlicho) qui ont deux nominations aux Canadian Aboriginal Music Awards. Le plus récent album de Diga, *Earth Is Crying*, a été retenu dans les catégories interprète masculin de l'année et album folk de l'année. Le gala aura lieu le 25 novembre et sera diffusé sur les ondes du réseau APTN. Le premier album de Jesse James, Father, avait également été mis en nomination aux Aboriginal Music Awards.

Site pour les arts

Les artistes des TNO ont leur site Web. Le site www.*nwtartistdatabase.com* répertorie la plupart des artistes et des artisans des TNO. L'objectif du site est à la fois d'offris une visibilité aux artistes d'ici et aussi de leur permettre de faire du commerce en ligne. C'est le ministère de l'Industrie du Tourisme et de l'Investissement qui est à l'origine de ce site. « Un secteur artistique fort et robuste créera des opportunités économiques dans d'autres secteurs telles que le tourisme et les secteurs économiques traditionnels »a souligné le ministre de l'Industrie, Brendan Bell, au dévoilement du site.

Prévention des incendies

Du 9 au 15 octobre, c'est la semaine de prévention des incendies. Durant toute la semaine, des activités faisant la promotion de la sécurité ont lieu dans les TNO. À cet occasion le ministre des Municipalités et des affaires communautaires, Michael McLeod a tenu à adresser ce message :

« plusieurs personnes ne se rendent pas compte que c'est dans leur maison qu'ils sont le moins à l'abris d'un incendie. Heureusement, il y a plusieurs choses que les citoyens peuvent faire pour rendre leur résidence plus sûre. […] Cette année, nous porterons une attention particulière aux incendies provoqués par des chandelles, une partie importante et croissante du problème des incendies. »

Affaires polaires

La Commission des affaires polaires, l'organisme fédéral qui fait la promotion et la diffusion des recherches canadiennes concernant le Grand Nord, a un nouveau conseil d'administration. La Commission sera désormais présidée par Tom Hutchinson, un botaniste et expert en matière de changements climatiques. Les autres membres sont François Trudel, un professeur d'anthropologie de l'Université Laval de Québec, Gordon Miles (second mandat), le directeur de Kakivak Association qui gère des subventions aux PME inuits, Ron MacNab, un géophysicien spécialisé dans la recherche sur les eaux arctiques, Susan Rowley, une archéologue spécialisée dans les zones arctiques et Jocelyn Barett (second mandat), conseillère juridique de la Sooiété Makivik de Kuujjuaq. Entre autres choses, la Commission des affaires polaires s'occupe de la participation du Canada à l'Année polaire internationale.

Pipeline

Suite de la page 1

audiences. Une réponse de la part de ces derniers est attendue en novembre. Après quoi, la Commission devra annoncer au moins 45 jours à l'avance la tenue des audiences.

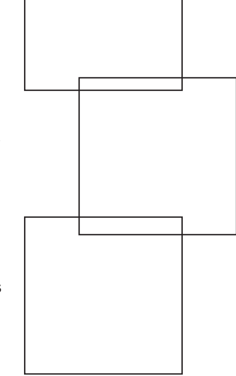
Gordon Wong indique que les promoteurs vont, comme prévu, attendre en novembre pour indiquer leur intention ou non d'entamer des audiences. Il ne peut pas se prononcer maintenant sur une éventuelle réponse.

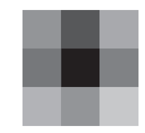
Une liste préliminaire des audiences a également été dévoilée. Selon cette liste, trente-huit audiences sont prévues, dans 25 municipalités et communautés différentes. C'est Inuvik qui en accueillera le plus, avec quatre audiences. Deux seulement sont prévues à Yellowknife, aucune à Fort Smith. Quatre se tiendront à l'extérieur des TNO : à Calgary, à Edmonton, à High Level et à Whitehorse.

En juillet, la Commission avait jugé qu'elle disposait d'assez d'informations pour enclencher le prcessus, mais avait du même coup fait une série de demandes d'information supplémentaire aux compagnies. On a répondu à toutes ces demandes sauf une seule. Il s'agit d'une demande d'information concernant le recensement des populations autochtones.

Annette Bourgeois, la directrice du Secrétariat du projet de gaz du Nord, un organisme qui administre la publication d'informations relatives au Projet gazier du Mackenzie, ajoute que dans l'éventualité ou des informations manqueraient toujours au moment des audiences, la Commission aurait le pouvoir de les remettre à plus tard.







Poursuite judiciaire

La preuve

Batiste W. Foisy

Quand on accuse quelqu'un, il faut prouver ce que l'on avance. Il aura fallu un peu plus d'un mois à l'avocat de la FFT pour étayer sa preuve. Vingt-sept témoins ont prêté serment, 265 documents ont été présentés à la Cour. C'est beaucoup. Maintenant que la parole est à la défense, en voici un résumé succinct et digeste.

Opération Polaroid

Un des documents-phares de la preuve est ce qu'on appelle « l'Opération Polaroid », une étude de terrain sur les services en français disponibles aux TNO réalisée par la firme Nadeau, Beaulieu et Associés. Le 11 février 1999, de façon simultanée, 7 ministères et 17 agences gouvernementales ont été contactés à Yellowknife, Inuvik, Iqaluit (qui faisait alors partie des TNO), Hay River et Fort Smith. Différents services en français leur ont été demandés. Voici leurs constatations : 1) 98% des bureaux n'offre pas d'eux-mêmes un service en français, 2) 14 % des préposés gouvernementaux contactés peuvent s'exprimer en français, 3) 75 % des documents ou des formulaires gouvernementaux n'étaient pas offerts en français le jour de la requête. Parmi ceux-là, 21 étaient disponibles, mais il fallait patienter au moins 24 h pour les obtenir, 4) dans 58 % des cas, il a fallu formuler la demande en anglais.

D'autres « Opérations Polaroïd » ont été menées. Elles démontrent des améliorations dans certains secteurs, des régressions dans d'autres, jamais des résultats jugés suffisants par la FFT.

À l'hôpital

Beaucoup de témoins appelés à la barre par les demandeurs étaient là pour raconter leurs mésaventures avec le système de santé des TNO. Dans biens des cas, le service en français n'était pas disponible dans les hôpitaux situés dans les communautés où l'on retrouve une concentration appréciable de francophones. Souvent le service en français s'avère être un service d'interprétation ce que les plaignants ne considèrent pas comme un service équivalent à celui offert en anglais.

Un témoin, Suzanne Houde, aurait même dû se rendre au Québec pour une intervention chirurgicale, car elle n'arrivait pas à obtenir un service en français à l'hôpital Stanton de Yellowknife.

Le directeur de *L'Aquilon*, Alain Bessette, a quant à lui raconté qu'il avait demandé un service en français lors d'une visite à l'hôpital et que le coordonnateur des services en français lui avait répondu que, depuis le temps qu'il résidait aux TNO, il devait être assez bon en anglais pour s'en passer. Depuis ce temps, a-t-il ajouté, il ne demande plus le service.

Communications

Les demandeurs soutiennent que si le gouvernement des TNO respectait sa *Loi sur les langues officielles* (LLO), ses communications publiques devraient alors être faites en français aussi. C'est à cet effet qu'ils ont présenté à la Cour plusieurs pages du site Web du GTNO qui ne sont disponibles qu'en anglais. Des pages des sites gouvernementaux du Nunavut et du Yukon, qui font une plus grande place au français, selon les demandeurs, ont aussi été présentées.

Les *hansards*, le verbatim des débats de l'Assemblée législative, qui ne sont disponibles que dans la langue de l'Assemblée, ont aussi été montrés en preuve.

Le rapport Bastarache

Rédigé en 1986 par le juriste Michel Basstarache (aujourd'hui, M. Bastarache est juge à la Cour suprême du Canada), le *Rapport sur la mise en application de la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest* détaille un plan d'actions à entreprendre pour la mise en place de la LLO, dont la première mouture a été votée en 1984.

Ce rapport prévoit la création de plusieurs postes désignés bilingues. Il propose des initiatives pour offrir des cours de niveau post-secondaire en français. Il propose que « chaque hôpital soit à tout moment en mesure de fournir, en français, des informations générales, des services d'ambulance et des services d'urgence ».

Au total, 298 recommandations y sont présentées.

Les demandeurs argumentent que l'inaction du gouvernement, alors qu'un tel plan de mise en oeuvre existe depuis les balbutiements de la LLO, constitue une forme de mauvaise foi.

Correspondances

La majorité de la preuve est épistolaire. Des dizaines de correspondances entre la FFT et des institutions gouvernementales ont été colligées. Il s'agit parfois de prises de position de la FFT dénonçant les manquements à la Loi, parfois des documents qui rendent compte d'offres faites par la FFT pour aiguiller le GTNO en matière de services en français, parfois des réponses qui démontrent, aux yeux de la FFT du moins, un manque de volonté à faire appliquer la Loi. Mentionnons aussi des lettres adressées à la FFT émanant du commissariat aux langues officielles rédigées en anglais.

Évidemment la liste de documents présentés en preuve est beaucoup plus longue que cela. Ces documents, hormis certains documents confidentiels comme des rapports médicaux, sont de nature publique. Vous pouvez les consulter par le biais du greffe de la Cour suprême. Pour des raisons logistiques cependant, il vous sera plus aisé d'y avoir accès une fois le procès entendu.

D'autre part, le procès qui se poursuit jusqu'à la fin d'octobre est ouvert au public.

La Cour siège du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, dans la salle Copper de l'hôtel Yellowknife Inn.

Un service d'interprétation est offert sur place.

Droits linguistiques

Devant la cour le 20 octobre

Sylviane Lanthier

(APF) - Une cause entendue pas la Cour suprême cet automne pourrait avoir des conséquences sur la pleine capacité des Canadiens à obtenir un procès dans la langue de leur choix.

Vous voici devant une cour de justice ou un tribunal administratif. Vous êtes francophone, votre avocat l'est également, vous vivez au Manitoba. Mais le juge est anglophone. Dans quelle mesure aurez-vous un procès en français? Un procès pourrait-il être considéré « en français » s'il se déroule devant un juge unilingue anglophone, avec l'aide d'un service d'interprétation?

Ces questions, la Cour suprême devra y répondre cet automne, dans le cadre d'un procès qui met en cause un citoyen francophone et la ville de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Et parce que ce jugement aura des conséquences ailleurs au pays, la Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law (FAJEFCL) a retenu les services d'Antoine Hacault pour préparer une comparution devant la Cour. Comparution prévue le 20 octobre prochain.

« La Cour va être appelée à interpréter les articles 23 et 133 de la Charte des droits et libertés, indique Me Hacault. L'article 23 s'applique au Manitoba, l'article 133 à l'ensemble du pays. La Cour donnera donc un avis sur le niveau de services en français que sous-entendent ces articles de la Charte, en ce qui concerne les cours de justice. »

Nouveau-Brunswick

Tout a commencé au Nouveau-Brunswick, où une procédure juridique a mis en cause Mario Charlebois, militant linguistique de longue date, et la ville de Saint-Jean, très majoritairement anglophone. « L'avocat de la Ville était anglophone. Tout le dossier de la preuve et la documentation étaient uniquement en anglais, raconte Antoine Hacault. Charlebois s'est plaint en disant que ces institutions doivent donner un service dans les deux langues officielles. C'est devenu une objection préliminaire, une sorte de cause dans la cause. Le procès comme tel ne peut plus avancer tant que cette question n'est pas réglée. »

Une des questions soulevées par cette objection est celle des institutions qui relèvent de la compétence provinciale, comme le sont les municipalités. Quand une loi mentionne que le gouvernement provincial et ses institutions doivent fournir des services dans les deux langues officielles, les municipalités sont-elles incluses dans le terme 'institution'?

Éditorial

Le ventre plein!

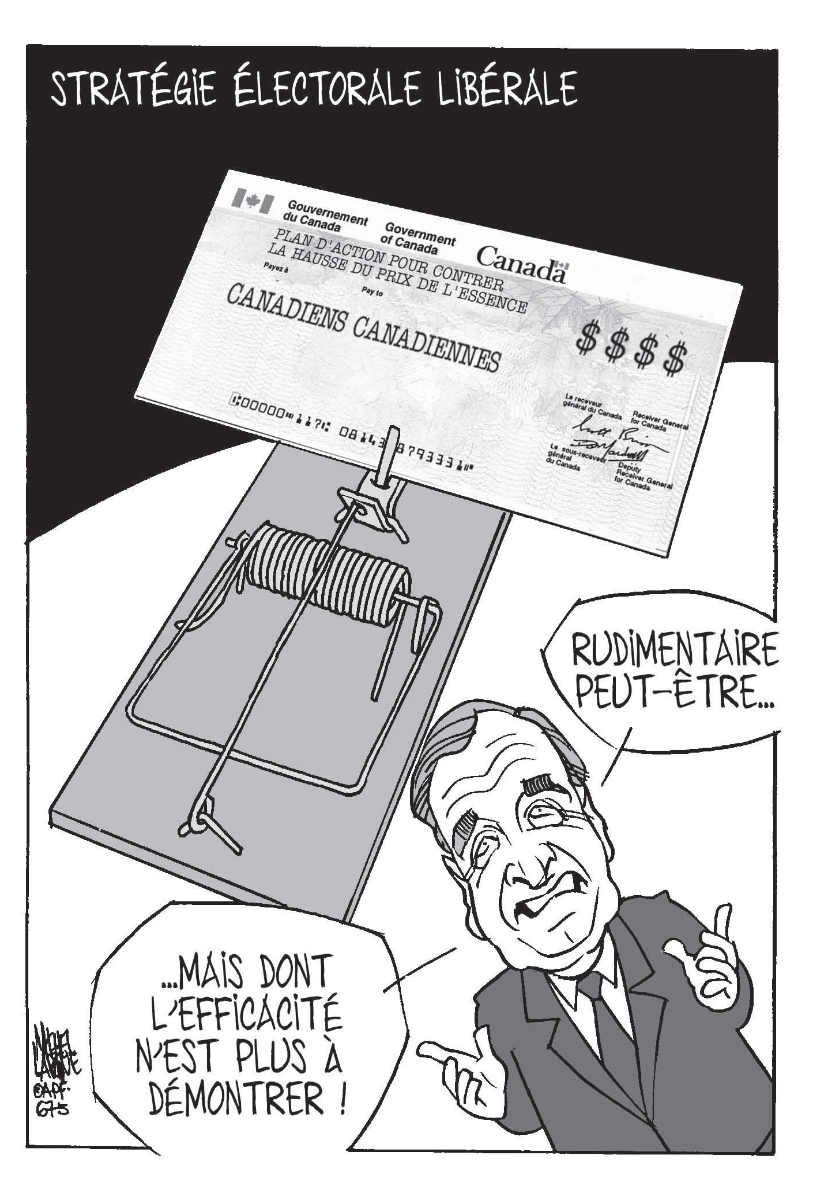
Alain Bessette

Vous avez fait le plein dernièrement? Alors qu'on se présente à la pompe et qu'on doit débourser près de 1,20 $ le litre, on a un peu tendance à penser que les pétrolières n'ont actuellement aucune raison de se plaindre. Si une partie du pétrole qu'elles revendent ne leur appartient pas et doit être acheté à gros prix, ces compagnies et leurs compagnies subsidiaires sont également d'importantes entreprises d'extraction. Or le prix à la pompe a presque doublé depuis un an, mais le coût d'extraction est demeuré sensiblement le même. Les marges de profit sont astronomiques.

Et voilà que ces compagnies viennent se plaindre que les exigences entourant le projet de pipeline dans la vallée du Mackenzie rendent ce projet beaucoup moins rentable. J'ignore qui est en charge de leur service de relations publiques, mais le moins qu'on puisse dire, c'est que cette affirmation arrive à un moment fort inapproprié : écoeurés, les gens n'ont aucune pitié pour les pauvres compagnies pétrolières. Elles se plaignent le ventre plein, comme on dit par chez nous.

Nos gouvernements auront-ils le culot de répondre au bluff des compagnies pétrolières? C'est difficile à dire. La démagogie de droite est omniprésente dans le discours canadien. On est loin de la période de Pierre Elliot Trudeau et de sa décision de nationaliser des compagnies pétrolières. Le Canada ne rentrera jamais dans les rangs des pays de l'OPEP. Ici, les compagnies pétrolières considèrent que les ressources de notre sous-sol leur appartiennent et qu'elles peuvent en faire usage comme bon leur semble. Et elles deviennent irritables lorsqu'on leur pose des conditions.

Comme ces compagnies peuvent se payer les meilleurs stratèges, il faut croire que leur vision du portrait politique canadien est suffisamment rassurante pour entamer une telle opération de chantage. Rassurant pour eux, mais pas pour les simples citoyens.





Batiste W. Foisy

Bes'sha Blondin entonne un champ de prière à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de la prévention de la violence familiale. Cette année la Semaine portera d'abord sur la violence faite aux personnes handicapées.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



La boîte de Cracker Jack



Geneviève Harvey

Quand j'étais jeune, j'était vraiment attirée par les Cracker Jack. Pas par gourmandise. Détrompez-vous! Non, par le cadeau qu'il y avait dans la boîte. Souvent, la friandise restait dans la boîte ou on en échappait à moitié par terre, pour sortir le cadeau. Ce cadeau exerçait sur nous une telle fascination, c'en était beau à voir. Pourtant les cadeaux n'étaient pas énormes, vous vous en doutez bien. Mais la surprise dépassait toujours nos attentes.

Et cette friandise a tellement fasciné d'enfants, qu'elle existe toujours sous le même nom, dans un emballage qui a à peine changé. Je suis à peu près certaine que si un jour, la compagnie avait décidé d'enlever la surprise dans sa boîte (maintenant un sac), elle n'existerait plus.

Mais qu'y trouvait-on dans ce sac? Des babioles, de petits jouets insignifiants, et certains y ont même trouvé... des permis de conduire. En effet, quand on regarde la façon dont certaines personnes conduisent, on se rend vite compte qu'ils n'ont pas pu obtenir un permis à conduire ainsi. Et la solution la plus logique qui soit, c'est qu'ils l'ont trouvé dans la fameuse boîte de Cracker Jack!

Et plus y il y a de voitures, plus il y a de mauvais chauffeurs, pour ne pas dire de chauffards. C'est à faire peur. Prenez hier par exemple, je roulais environ à la vitesse permise (peut-être un peu plus vite) et un camion avec deux jeunes me suivait de si près derrière que le moindre faux mouvement ou mouvement rapide, et hop. ma voiture se retrouvait avec un suppositoire. Et pas moyen de m'en débarrasser, vous vous en doutez bien. Je crois bien que ce jeune chauffeur venait de s'acheter une boîte de Cracker Jack et d'y trouver son permis, à notre grand malheur.

Ainsi, bien des gens croient que le petit bras, près du volant, à gauche, est une décoration. Un petit bras pour embellir l'intérieur. Quand vient le moment de tourner, pas de clignotant! Vous croyez qu'ils continuent tout droit. Eh non! Détrompez-vous! Ils vous coupent devant pour effectuer un virage à gauche, sans signaler leur intention de quelque manière. En voilà d'autres qui ont gagné leur permis dans une boîte de Cracker Jack.

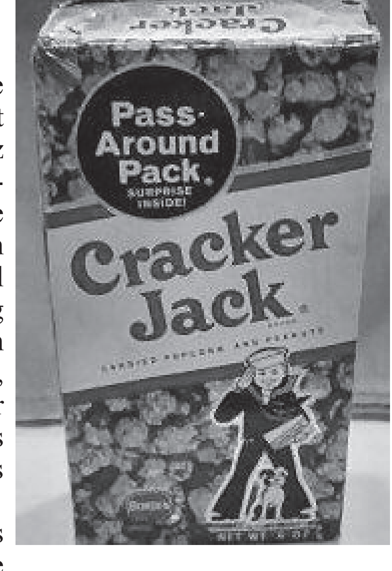
La première neige tombe, et vous voyez des gens conduire comme si de rien n'était. Ils ne réalisent pas que de la neige sur la chaussée, ça glisse. L'an dernier, je faisais un arrêt, à un croisement, et heureusement que j'y ai regardé à deux fois, car une voiture qui arrivait perpendiculairement a passé tout droit et est allée s'arrêter sur un terre-plein d'une maison en face. Je serais partie une fraction de seconde avant, et c'est moi qu'il emboutissait dans le côté. Il neigeait à plein ciel et la chaussée était pratiquement de la glace vive! Une autre licence de Cracker Jack.

J'ai longtemps cru que c'était un test d'intelligence qu'on devrait faire passer pour donner un permis, pas un test de conduite, ou en fait, les deux. Certaines personnes n'ont pas suffisamment de jugement pour se retrouver maître d'une automobile. Ils deviennent des dangers publics.

Je sais, ce n'est pas qu'ici. J'ai vu des endroits bien pires. Ainsi, au Portugal où je suis allée un jour en voyage, les gens suivent de si près sur l'autoroute, que les carambolages sont très fréquents et font de ce pays, le pire d'Europe pour les décès par accidents de voiture. Je ne vous mens pas, les suppositoires de voiture au Portugal, c'est à faire frémir. En plus, les gens se font un plaisir de dépasser dans les détours sur de petites routes. Ainsi, on s'en allait à bonne vitesse, sur une route secondaire, quand on camion chargé tout croche nous a dépassé dans un détour et est arrivé ce qui devait arriver. Le conducteur a perdu le contrôle et le camion a versé tout doucement, en reprenant sa place à droite de la route. Là, devant nos yeux! Il n'y a pas eu de blessés, mais quand même! C'est là que j'ai découvert que Cracker Jack se vendait au Portugal (je plaisante, mais ils doivent sûrement vendre quelque chose du genre)!

Au Québec, c'est la vitesse qui fait le bonheur des possesseurs de permis de Cracker Jack. Et gare à vous si vous ne vous tassez pas au bon moment, car vous risquez à tout instant de déclencher la rage d'un fou du volant. Alors attelez-vous! Les boîtes de Cracker Jack se vendent à la tonne. Et il semble bien que le permis de conduire soit toujours un cadeau très courant dans ces petites boîtes.

J'espère que vous n'êtes pas un possesseur de permis provenant de cette boîte de friandises, et quand vous devenez imprudent ou impatient, respirez par le nez. Il y a de plus en plus de trafic, et il faut garder son sang froid. Comme on disait dans le temps, mieux vaut arriver une demi-heure plus tard que de ne pas arriver du tout!



Là-dessus, je vous laisse, car il faut que j'aille à l'épicerie m'acheter... des Cracker Jack. Pourvu que je n'y trouve pas un permis!

Avis



La Commission en mesure de procéder avec les audiences publiques

7 octobre 2005 – La Commission d'examen conjoint du projet gazier du Mackenzie (la Commission) a déterminé qu'elle est en mesure de procéder à la phase des audiences publiques du processus d'examen d'impact environnemental.

La Commission a rendu public sa Détermination sur la suffisance le 18 juillet 2005, mentionnant qu'elle serait prête à établir un calendrier des audiences suivant la réception d'information jugée nécessaire avant le début des audiences publiques. À ce moment, la Commission s'attendait à recevoir certaines informations au plus tard le 30 septembre 2005.. La Commission a évalué les informations reçues et a déterminé qu'il y a suffisamment d'informations pour procéder à la phase d'audiences publiques de son examen.

Le promoteur a avisé la Commission dans une lettre datée du 15 septembre 2005 qu'il fournira une mise à jour en novembre quant à sa volonté de procéder à la phase des audiences publiques. La Commission ne rendra pas public un calendrier des audiences avant de recevoir cette mise à jour.

La Commission fournira au moins 45 jours de préavis avant le début des audiences.

La Commission considère que les audiences publiques sont un élément essentiel de l'examen du projet gazier du Mackenzie. Dans le but d'aider le public à se préparer pour les audiences, la Commission a rendu public une liste préliminaire des types d'audiences, leur emplacement et les sujets visés. Cette information est disponible sur le site Web de la Commission au http://www.jointreviewpanel.ca/documents.html.

La Commission tiendra une troisième ronde de demandes d'information pour rencontrer son engagement de juillet consistant à fournir une occasion aux intervenants de commenter l'information reçue. Les détails concernant l'ampleur et le choix du moment seront annoncés.

Pour plus de renseignements sur l'examen d'impact environnemental sur le projet gazier du Mackenzie, prière de contacter :
Paula Pacholek, Directrice de la Commission d'examen conjoint
Boîte 2412 Inuvik NT X0E 0T0
Tél.: 867-678-8604 Tréléc.: 867-777-3105
Courriel : pacholekp@jointreviewpanel.ca Web : www.jointreviewpanel.ca

JRPPN10

NOUS AIMERIONS OBTENIR VOS COMMENTAIRES!

Le Bureau du surintendant des biens immobiliers (BSBI) du ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) a élaboré un document de travail qui permettra d'offrir un nouveau programme d'études aux gens qui désirent obtenir un permis pour exercer la profession d'agent immobilier aux Territoires du Nord-Ouest. Le document de travail a pour objet de faciliter les discussions et d'examiner toutes les options disponibles.

Le BSBI aimerait obtenir des commentaires et des suggestions du public. L'opinion du public sera un élément essentiel à toutes les décisions finales que prendra le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ou à toutes les recommandations qu'il fera concernant les permis et les programmes de formation en immobilier.

La date limite pour faire parvenir vos commentaires ayant trait au document de travail a été prolongée au 14 octobre 2005.

Vous pouvez vous procurer une copie du document de travail sur le site Web du MAMC au www.maca.gov.nt.ca ou en communiquant avec le ministère à l'adresse ci-dessous.

Pour obtenir plus de renseignements et pour faire parvenir vos commentaires, communiquez avec :
M. Michael Gagnon
Conseiller principal en matière de politiques
Opérations communautaires
Affaires municipales et communautaires
5201, 50e Rue, bureau 600
Yellowknife NT X1A 3S9
Courriel : michael_gagnon@gov.nt.ca
Tél. : (867) 873-7125
Fax : (867) 873-0609



Affaires municipales et communautaires

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français

réseau TNO SANTÉ en français

Trucs anti-trac !

Le trac, c'est quoi ?

Une sensation bien à part qui se traduit par une série de «symptômes» : mains moites, boule au ventre, sueurs froides, tremblements, bouche sèche et impression d'être aphone, etc. Le trac se définit comme une *peur ou une angoisse irraisonnée* que l'on ressent avant d'affronter un public ou de subir une épreuve : peur de se tromper, d'être ridicule... Cet instant précédent où tout à coup on se sent envahi par une émotion qu'on pense ne pas pouvoir maîtriser, et qui va tout mettre par terre !

La prise de conscience du «danger» auquel on s'expose entraîne la libération, par notre cerveau, d'une hormone appelée *adrénaline*. Bien utilisée, celle-ci est stimulante : à petite dose, les palpitations qu'elle provoque permettent au cerveau d'être plus rapidement irrigué et donc de fonctionner à merveille. Alors plutôt que de se laisser paralyser, plutôt se dire qu'il est possible de se surpasser ! **Le propre du trac est qu'il peut disparaître dès l'action commencée !**

Le trac, comment le maîtriser ?

Avant toute chose :

RESPIRER, c'est-à-dire inspirer et souffler lentement et plusieurs fois de suite, fait le plus grand bien : nos méninges sont à nouveau oxygénées !

Avoir une bouteille d'eau sur soi aussi, c'est toujours bien de boire dans ces cas-là.

Avant toujours :

Se détendre : pour ceux qui connaissent quelques exercices de relaxation, n'hésitez pas !

Anticiper : *imaginer la situation* dans ses moindres détails permet de bien se concentrer.

Si on a le temps, cela peut rassurer d'aller *repérer les lieux :* la salle d'examen, le théâtre...

Relativiser : «après tout, cette situation n'est pas catastrophique», «les examinateurs ne sont pas des monstres», «tout le monde est passé par là...»

Se lancer !

Pendant :

Articuler : décrispe la mâchoire et *parler lentement* vous rendra plus crédible.

Évoluer dans l'espace, se servir de son corps pour le décontracter.

Regarder : avoir un public devant soi nous donne plutôt envie de regarder nos chaussures. Pourtant, capter le regard du public permet de prendre conscience qu'il est attentif et même souvent chaleureux à notre égard !

Un mot-clé

La confiance en soi : OSER vous dire que vous en êtes capables et que vous allez réussir !

A ne surtout pas faire !

Fuir, éviter, se dire qu'on est nul et qu'on ne va pas y arriver !

Attention !

Trop de trac ne pourrait-il pas aussi s'interpréter (paradoxalement) comme un «pêché d'orgueil» ? Si on a peur, c'est qu'inconsciemment on se prend pour quelqu'un de fort qui ne supporterait pas un échec éventuel !...

Et après ?

Pourquoi cela vaut la peine d'affronter ces situations qui nous font peur ?

Parce qu'après avoir «survécu», **on se sent tellement mieux** ! Soulagement, fierté, revalorisation de soi, reconnaissance des autres...

Que du positif : on a appris sur les autres et surtout sur soi-même, on se sent enrichi.

Le trac, plus on y est confronté, plus on «le connaît» et plus il peut nous être positif : être paralysé par le trac, ce n'est pas une fatalité, c'est un peu une histoire d'entraînement !

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Interdisciplinarité

Le Canada devance l'Europe

Nicol Simard

(APF) - Son nom est Martin Winckler et il est médecin français et écrivain de renommée mondiale. Il a reçu le Prix Livre Inter pour le roman La maladie de Sachs publié maintenant dans neuf pays. La version cinématographique a gagné le premier prix du Festival du cinéma de Chicago. Le Dr Winckler était également un des conférenciers de marque de Rendez-vous 2005.

Le 1er octobre, alors qu'il participait à un atelier sur l'interdisciplinarité, il a admis aux congressistes qu'ils faisaient un excellent travail dans ce domaine grâce à leurs centres de santé communautaire. «L'Europe est en arrière», a-t-il ajouté.

Mais de quoi parlait-il donc ? L'interdisciplinarité, c'est lorsqu'un médecin fait appel à d'autres ressources pour l'aider à prendre soin d'un patient. «Toutes les personnes qui interviennent sont des soignants, a expliqué le Dr Winckler. Il est important de faire un inventaire complet des ressources qui peuvent aider.» Cela comprend même les membres de la famille ou les enseignants.

Mais pour ce faire, il est important que le médecin soit prêt à abdiquer certains pouvoirs. «C'est l'ensemble qui fait la différence, a-t-il expliqué. Prenez un adolescent qui apprend qu'il a le diabète. À son âge, il se croit indestructible et ne veut pas écouter les adultes. On peut alors se servir d'autres jeunes qui souffrent de la même maladie mais depuis plus longtemps. Ils seront bien meilleurs pour lui montrer comment vivre dans son milieu.»

Pourquoi certains praticiens refusent-ils d'abdiquer certains pouvoirs et de travailler dans un environnement interdisciplinaire? Le médecin français devient très dur envers ses pairs lorsque cette question lui est posée. «C'est parce que la plupart des personnes qui deviennent médecins le font pour le pouvoir, un meilleur statut social ou pour exorciser une ancienne maladie familiale. Ce n'est pas parce qu'ils veulent soigner sinon ils comprendraient rapidement que cela se fait collectivement. Personne n'est tout puissant, c'est pourquoi il faut accepter l'aide des autres.»

Il ajoute que patient vient du verbe latin signifiant souffrir. «Que le patient souffre de sa maladie, on n'y peut parfois pas grand chose. Mais qu'il ait à souffrir des états d'âme, des vanités ou de l'égo de son médecin est inadmissible!»

Sa présentation a été très bien accueillie. «Vous donnez une autre valeur à l'aidant naturel qui est trop souvent une ressource sur laquelle nous nous rabattons quand toutes les autres options ont été épuisées » s'est exclamé un participant.

Le Dr Winckler a terminé en donnant l'exemple des sages femmes. «Les femmes ont toujours donnée naissance depuis la nuit des temps mais l'accouchement n'a pas toujours été médicalisé. Il est important de se souvenir que nous sommes tous des soignants.»

Martin Gautron : porte-parole des jeunes

Les jeunes francophones ont un nouveau président. Rencontre.

Batiste W. Foisy

Il s'appelle Martin Gautron. Il est jeune. Il est Franco-manitobain et, depuis deux mois, il est la voix officielle des francophones canadiens de 14 à 25 ans.

Lors de la dernière assemblée générale de la Fédération de la jeunesse canadienne française (FJCF), qui avait lieu à Cap Pelé au Nouveau-Brunswick du 26 au 28 août, Martin Gautron a été élu président. Il sera épaulé à la vice-présidence par Guy Gallant de l'Île-du-Prince-Edouard.

Cette formation annonce un certain renouveau au sein de la FJCF. Le président et le vice-président sortants, Rémi Léger et Guy Gallant, étaient tous deux originaires du Nouveau-Brunswick. Cette fois-ci, l'Ouest et l'Est trônent.

« Je pense que ça va être bénéfique. Je pense même que c'est quelque chose que l'on devrait tenter de répéter le souvent possible », commente Gautron dans une entrevue.

« Durant les dernières années, oui, je trouve qu'il y a eu beaucoup d'attention qui a été donné au Nouveau-Brunswick, ajoute-t-il. […] Il faut garder en tête qu'il y a les territoires et les huit autres provinces qui sont membres également. Il ne faut pas les oublier. »


Photo : Conseil provincial de la jeunesse du Manitoba

Un des sujets chauds à la FJCF est le dossier de la « clause jeunesse ». L'an dernier, dans la foulée du renouvellement des ententes Canada-communautés, la FJCF avait voté une résolution demandant qu'une part spécifique des fonds fédéraux pour les communautés francophones minoritaires soit obligatoirement dédiée aux organismes jeunesse. Or, comme la FCFA à cette époque, les jeunes faisaient le pari que les ententes seraient bonifiées. On se souvient du président sortant de la FCFA, George Arès, fanfaronnant qu'il avait la certitude d'obtenir 42 millions de dollars. On se souvient aussi que c'est finalement 19 millions de dollars qui ont été obtenus et que les ententes doivent être renégociées cette année.

Questionné sur les intentions de FJCF dans ce contexte, le nouveau président réaffirme la volonté de faire inclure une clause jeunesse aux ententes Canada-communautés, mais il reste prudent dans ses propos.

« Nous ne voulons pas enlever d'argent aux autres organismes, dit-il. Avec le financement qu'on a eu, il n'y a pas eu d'augmentation. Alors nous n'avons pas pu négocier la clause jeunesse avec nos organismes porte-parole. Pour pouvoir faire insérer la clause jeunesse, nous avons d'abord besoin d'une augmentation [du financement] dans les communautés. »

Tenté par la politique

Comme beaucoup de jeunes francophones, c'est par le biais du Parlement jeunesse canadien et des Jeux de la francophonie canadienne, les deux activités-phares de la FJCF, que Gautron a commencé à s'intéresser à la jeunesse francophone.

Il y a quatre ans, il a fait son entrée sur le conseil d'administration du Conseil jeunesse provincial du Manitoba. De fil en aiguille, il a fini par en assumer la présidence durant un an pour finalement tenter sa chance à la présidence de la FJCF. Ça a marché pour lui.

La politique est définitivement quelque chose qui l'attire. C'est d'ailleurs son champ d'études au Collège universitaire de St-Boniface où il entreprend sa seconde année de baccalauréat. Des études qui seront un peu prolongées par ses nouvelles fonctions. « Cette année, je suis à temps partiel », confie-t-il.

Cet intérêt pour la politique, estime-t-il, lui vient de sa famille. Il se souvient de son père militant pour le Nouveau parti démocratique du Manitoba. « Il donnait un coup de main durant les élections. Alors ça a toujours été un sujet de discussion à la maison. »

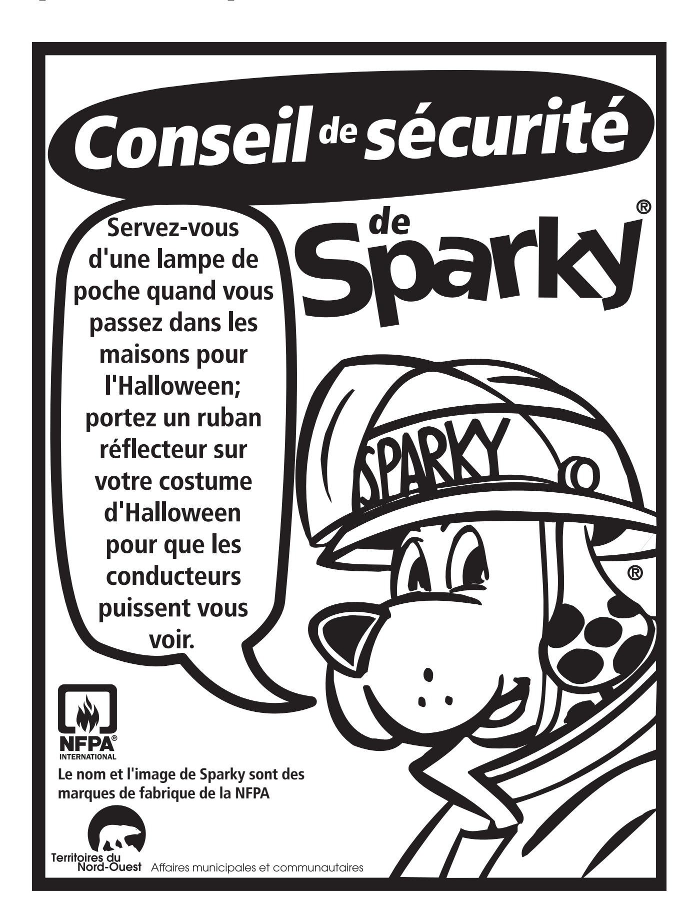
Plus ça change…

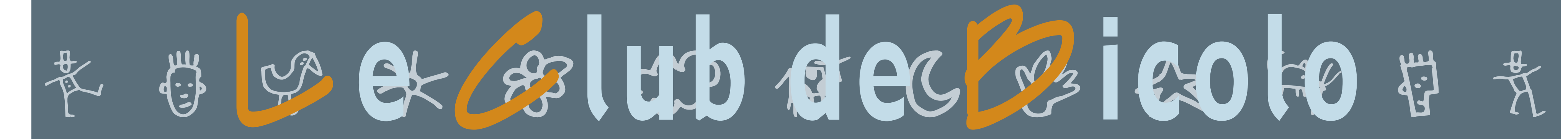
En plus d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président, en 2005-2006, la FJCF devra aussi se dénicher une nouvelle direction générale. Avec autant de nouveauté, faut-il s'attendre à de grands changements dans la jeunesse cette année?

Oui et non, répond Gautron. Tout ce sang neuf apportera peut-être des idées nouvelles à la FJCF. Mais cela signifie aussi que la direction devra se familiariser avec l'organisme et qu'on misera d'abord sur des projets qui ont fait leurs preuves.

« Ce sera une année de roulement. Ce sera une année où l'on gardera un peu le statu quo dans nos activités, à cause de l'embauche d'une nouvelle direction générale », annonce le président.

« Nos activités habituelles vont encore avoir lieu. Il y aura un Parlement jeunesse canadien, qui va se dérouler à Ottawa, en début janvier. Nous avons aussi un forum jeunesse plus tard dans l'année. La liste complète des activités est sur le site Web de la FJCF »





L'AUSTRALIE

L'Australie est presque aussi grande que les États-Unis, avec une population de 20 millions d'habitants. La monnaie est le dollar australien et la capitale est Canberra.

Une nuit à l'opéra



La plupart des touristes se rendent à Sydney, la plus grande ville de ce pays. Ils peuvent ainsi admirer le fameux opéra. Il a fallu 14 ans pour le construire. Son toit représente les voiles d'un bateau qui se déploient sur le port de Sydney.

Les plages



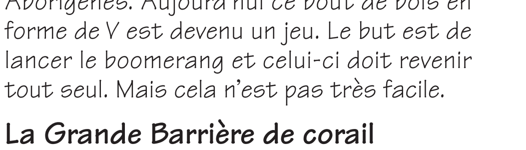
Pour les Australiens, l'été dure de décembre à février. Beaucoup d'entres eux fêtent Noël à la plage en faisant un barbecue. Bondi Beach est la plage la plus réputée d'Australie. Elle est le paradis des surfeurs et des nageurs.

Les originaux



Certains animaux ne sont visibles qu'en Australie. Le kangourou et le koala sont certainement les plus connus. Le kookaburra est un oiseau dont le chant ressemble à un rire. L'ornithorynque est certainement l'animal le plus bizzare.

Le boomerang



Le boomerang est l'arme traditionnelle des Aborigènes. Aujourd'hui ce bout de bois en forme de V est devenu un jeu. Le but est de lancer le boomerang et celui-ci doit revenir tout seul. Mais cela n'est pas très facile.

La Grande Barrière de corail

La Grande Barrière de corail est faite de petits organismes vivants qui, une fois morts, deviennent un récif. Il y a des centaines de poissons, de tortues de mer, de serpents de mer et de requins blancs vivant dans ce milieu. La Grande Barrière de corail est à la côte du Queensland. Elle attire des millions de visiteurs.

Le savais-tu?



On nomme les natifs du pays les Aborigènes. Ils sont là depuis probablement 40 000 ans, bien avant l'arrivée des Européens. Ils vivent pour la plupart dans les villes, mais certains dans l'intérieur du pays. Les villes ont souvent des noms aborigènes, comme Wagga-Wagga.

L'Australie est le seul pays du monde qui est aussi un continent.

Le lac Eyre est le seul lac qui ne ressemble pas à un lac. Il est presque toujours recouvert d'une croûte de sel de plus de 4 mètres d'épaisseur.



Uluru (Ayers Rock) est un rocher qui change de couleur au coucher du soleil. Il passe du rouge ocre au rouge vif. Ce rocher est sacré pour les Aborigènes. Uluru est en plein désert au nord de l'Australie.



1

Les 24 mots de la liste ci-dessous représentent des noms d'animaux qu'on retrouve en Australie. Essaie de tous les placer dans la grille.

Mots à placer :

3 lettres : rat
4 lettres : émeu, kiwi
5 lettres : dingo, koala, lapin, varan
6 lettres : busard, casoar, mygale, wombat
7 lettres : échidné, opossum, wallaby
8 lettres : cacatoès, couscous, scorpion
9 lettres : carnivore, kangourou, phalanger
10 lettres : herbivores, marsupiaux, oiseau-lyre
13 lettres : ornithorynque

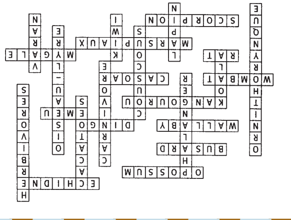
2

Trouve 10 mots qui ont un rapport avec l'Australie à l'aide des définitions ci-dessous. Le nombre de traits correspond au nombre de lettres du mot à trouver.

1. Grand mammifère marsupial sauteur d'Australie : **K** _ _ _ _ _ _ _ _
2. Mammifère marsupial grimpeur d'Australie : _ _ _ _ **A**
3. Grand arbre originaire d'Australie aux feuilles très odorantes : _ _ _ _ _ **Y** _ _ _ _
4. Arme de jet qui revient toujours à son point de départ : _ _ _ _ _ _ _ _ **G**
5. Premiers habitants de l'Australie : **A** _ _ _ _ _ _ _ _ _
6. Ville australienne qui accueilli les Jeux olympiques de l'an 2000 : _ **Y** _ _ _ _
7. Animal des mers chaudes pouvant former des récifs ou des barrières : **C** _ _ _ _ _
8. Sport de glisse sur une planche portée par une vague déferlante : _ _ **R** _
9. Étendue d'eau à l'intérieur d'un atoll : _ _ **G** _ _
10. Île en forme d'anneau, constituée de récifs coralliens : **A** _ _ _ _

SOLUTIONS

1. Kangourou 2. Koala 3. Eucalyptus 4. Boomerang 5. Aborigènes 6. Sydney 7. Corail 8. Surf 9. Lagon 10. Atoll.









Développement économique en ACTION !

Les Lauriers de la PME bientôt accordés

C'est le 22 octobre que l'on découvrira lesquels des 30 finalistes obtiendront l'un des quatre Lauriers de la PME, à l'occasion du troisième gala des Lauriers de la PME.

L'événement est organisé par RDÉE Canada (le Réseau de développement économique et d'employabilité). Les finalistes sont toutes des petites et moyennes entreprises canadiennes, de moins de 500 employés, œuvrant en français, à l'extérieur du Québec.

Les finalistes sont regroupés en quatre catégories et un Laurier sera accordé dans chacune d'entre elles : le tourisme, l'économie du savoir, le développement rural et l'intégration des jeunes dans le développement économique.

Comme l'explique la présidente du RDÉE Canada, Claire Bélanger-Parker, les Lauriers de la PME «rendent hommage à l'excellence des entrepreneurs des communautés francophones et acadiennes. Leur contribution est indispensable à l'économie canadienne et particulièrement à l'épanouissement de nos collectivités francophones de toutes les régions du pays.»

Ce sont les RDÉE provinciaux et territoriaux qui ont soumis leurs finalistes, retenus dans chacune des catégories. (En Ontario, le RDÉE provincial a récemment tenu un gala pour honorer leurs entreprises méritantes.)

Selon Roger Lavoie, directeur général du RDÉE Canada, «le concours des Lauriers de la PME est l'occasion de mettre en vedette l'entrepreneuriat et de le valoriser au sein de nos communautés francophones et acadiennes. C'est un moyen de faire connaître des réussites et de démontrer que les francophones peuvent faire des affaires malgré les obstacles inhérents au milieu minoritaire.»

Un jury de huit personnes – quatre gens d'affaires provenant de différentes régions du pays et quatre représentants de ministères fédéraux à vocation économique – a évalué chacun des finalistes selon deux grands axes. Le premier, comptant pour 70 pour cent des points, est lié à la performance économique : création d'emploi, croissance, diversification du marché. Le second axe comprend une série de critères reliés à l'engagement social : l'affirmation du fait français dans l'entreprise – par l'embauche de francophones et de francophiles, par une offre de produits ou services en français – et l'encouragement de la participation des jeunes dans l'économie, entre autres.

«Ce que nous voulons faire, explique le coordonnateur du concours Maurice Chiasson, c'est de valoriser l'ensemble des finalistes. Oui, c'est un gala et il y aura de grands gagnants, mais nous voulons mettre en valeur les 30 finalistes, pour maximiser leur visibilité et leur reconnaissance.»

Finalistes

Dans la catégorie Économie du savoir, on retrouve l'entreprise Que Sacco Web Design et Web Marketing, de Vancouver, One Stop Auto Salvage, de Saint-Louis à l'Île-du-Prince-Édouard, Assessment and Intelligence Systems (AIS), de Winnipeg au Manitoba, Les Creusages J.L.R. (ECO Technologie), de Pigeon-Hill au Nouveau-Brunswick, Planet bilingual Meetings & Incentives, de Mississauga, en Ontario ainsi que Greenfrogs Online Booking Systems, de Saskatoon en Saskatchewan.

En lice pour le Laurier, catégorie Développement rural, il y a Entreprises Lavoie de Saint-Isidore, Alberta, la Ferme Julien Arsenault et Darlene Sanford, de Wellington à l'Île-du-Prince-Édouard, les Courtiers d'assurance BSI – Barnabé Saurette, de Saint-Jean-Baptiste au Manitoba, MQM Manufacturier Qualité, de Tracadie-Sheila au Nouveau-Brunswick, Ocean Pride Fisheries, de Wedgeport en Nouvelle-Écosse, DJ Sensations, d'Iqaluit au Nunavut, et finalement, la Ferme Monpierro, de Penetanguishine, en Ontario.

Neuf entreprises se disputeront le Laurier dans la catégorie Tourisme. Elles sont Icefields Helicopter Tours, de Lac Louise en Alberta, Les Maisons de bouteilles, de Cap-Egmont à l'Île-du-Prince-Édouard, le Camping Debonair, à Saint-Malo au Manitoba, Entourage / Promotion Tradimu, de Chéticamp en Nouvelle-Écosse, NorthWinds, à Iqaluit au Nunavut, Castle Village, de Midland en Ontario, Eagle Point Resort, de La Ronge en Saskatchewan, Vivat Communications, à St-John's, Terre-Neuve-et-Labrador, L'Héritage – Restaurant Français / Frolic Bistro Bar, à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest ainsi que Klondike Kate's Cabins & Restaurant à Dawson City au Yukon.

Finalement, dans la catégorie Intégration des jeunes dans le développement économique, on retrouve Bergeron et CO CGA, d'Edmonton en Alberta, Atlantic Isle Gourmet Pasta, de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, Haché Services Techniques de Caraquet au Nouveau-Brunswick, Seasonal Treasures Gallery & Gifts, de Chéticamp, le Groupe Financier Luc Bessette, de Limoges en Ontario, Noblet Design Group, de Regina et Shanti Yoga et Rolfing Studio, de Whitehorse au Yukon.



Il était une fois... dans le Nord-Ouest

Chaque année, des francophones se rendent dans le Nord le temps d'un contrat. Pour les Ténois établis de longue date, leur perspective de la nordicité peut sembler déconcertante. Au cours des prochaines semaines nous suivrons le parcours de quelques-uns d'entre eux fraîchement arrivés dans différentes communautés. Cette semaine, Richard Lahaie, à Yellowknife depuis cinq semaines.

Richard Lahaie

Lorsque j'ai appris que je venais travailler à Yellowknife, j'ai reçu de mon réseau d'amis un nombre incalculable de conseils et de mises en garde. Tous les clichés y sont passés. De la consommation effrénée d'alcool frelaté à l'absorption de drogues, de colle et de gazoline par les Autochtones; ainsi que les dangers de la dépression nerveuse due au manque de lumière du jour en hiver. Comme si soudain, j'allais me transformer de Dr. Jeckyll à Mr. Hyde. Il y a eu aussi les nombreux avertissements du danger que représente la rencontre d'un ours polaire. Or l'Ursus maritimus que les Inuit appellant affectueusement Nanook, ne vie pas près de la capitale des Territoires du nord-ouest. La seule chance d'apercevoir un ours blanc à Yellowknife, c'est sur les véhicules et les édifices du gouvernement territorial.

À mon arrivée à Yellowknife, j'ai fait l'exploration de ma nouvelle ville, histoire d'avoir des points de repère pour les différents services et les commerces que j'utiliserai. Le meilleur outil pour découvrir une ville ce sont les « Pages jaunes ». Je pars à la recherche d'une cabine téléphonique. Après une quête longue et ardue, j'aperçois enfin une boîte téléphonique. À mon grand désarroi, la cabine est vide. Elle a subi les outrages du vandalisme et l'appareil téléphonique n'est plus là. Je me suis dit qu'il doit trôner, comme une tête d'orignal, sur un mur au-dessus d'un foyer.

D'ailleurs, on m'a dit à mon arrivée que le plus dangereux prédateur du coin est le client du Gold Range. Il pratique une glorieuse activité dominicale qui remonte à l'époque de la Ruée vers l'or, et qui consiste à se taper sur la gueule à coup de "bock", pour célébrer le Christ et le jour de fermeture hebdomadaire du Liquor store. Dans le guide de voyage *Lonely planet*, il y est écrit que le soir, la 50e rue entre Franklin et la 52e avenue est un endroit peu recommandable où les gens qui ont abusés de l'alcool se regroupent.

Pour de nombreuses personnes les Territoires du Nord-Ouest sont une vaste étendue de neige avec des igloos et que la population des ours polaires est plus nombreuse que celle des humains. Qu'il n'y a que deux saisons au nord du 60e parallèle, soit l'hiver et le mois de juillet. Après vérification sur Internet, les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas ensevelis sous des tonnes de neige. La moyenne annuelle des précipitations de neige est d'environ 300 mm, soit l'équivalent d'une tempête de neige à Montréal. Le 28 septembre dernier, lorsque j'ai écrit à mon réseau d'amis l'arrivée de la première neige, j'ai gardé pour moi cette information. À quoi bon briser les rêves d'aventure et les illusions ? Pourquoi briser un préjugé ? Ne préfère-t-on pas croire que les Suédoises sont les femmes les plus chaudes ? Lorsque l'on apprend que le Père Noël n'est qu'un vilain mensonge de nos parents, c'est un dur coup à prendre ! J'ai donc écrit aux amis qu'il y a eu une grosse tempête de neige en septembre, que les gens sont très robustes et courent nus dans la neige comme dans le film *Atanarjuat* et que les ours polaires boivent un "Coca" dans mon salon en regardant la télé !

Carrières et professions



Planificateur du mieux-être

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

Poste à temps plein à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,18 $ l'heure (soit environ 70 551 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables. Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

No du concours : 2005-49-3114
Date limite : le 21 octobre 2005

Aide de maintien à domicile

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Lutsel K'e, TNO**

Poste à temps plein à durée indéterminée

Le traitement initial est de 24,09 $ l'heure (soit environ 46 976 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 463 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables. Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire. La vérification du casier judiciaire auprès de la GRC est une condition préalable à cet emploi.

No du concours : 2005-86-3115
Date limite : le 21 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Perspectives De Carrière
Spécialiste de l'information de vol

Spécialiste de l'information de vol: une carrière en altitude
Une carrière stimulante vous intéresse? Imaginez-vous spécialiste de l'information de vol à NAV CANADA, en train de fournir de l'information vitale aux pilotes sillonnant l'espace aérien canadien. Nous cherchons des hommes et des femmes tels que vous.

Services de navigation aérienne
NAV CANADA est la société privée sans capital-actions qui possède et exploite le système de navigation aérienne civile du Canada. Plus de 750 spécialistes de l'information de vol qualifiés travaillent dans ses 72 aménagements aux quatre coins du pays et fournissent de l'information de vol, des exposés météorologiques et des services consultatifs d'aéroport.

Communications essentielles
Les spécialistes de l'information de vol transmettent de l'information cruciale aux pilotes avant et pendant leur vol. Les pilotes dépendent de leur connaissance du relief de la région, de la météorologie à l'aviation, des routes préférentielles et de la couverture de communication afin de voler en toute sécurité d'un bout à l'autre du Canada.

Faites partie de l'équipe
Vous pouvez faire partie de cette équipe de professionnels et vous servir de la technologie la plus récente afin de fournir des services essentiels aux pilotes qui comptent sur votre bon jugement, votre concentration et votre aptitude à la communication.

Obtenez votre qualification
Si une carrière en tant que spécialiste de l'information de vol vous intéresse, visitez le site Web de NAV CANADA afin de savoir comment soumettre votre candidature. La Société assure la formation, tant en classe qu'en milieu de travail. Il vous faudra 11 mois pour obtenir une qualification complète. La formation et les services de NAV CANADA sont réputés partout dans le monde pour leur qualité supérieure et leur recours à des outils et à une technologie d'avant garde.

Au travail
Une fois spécialiste de l'information de vol qualifié(e), vous travaillerez à l'une des centres de NAV CANADA situés dans des petites et des moyennes communautés dans le Nord du pays. Les spécialistes de l'information de vol bénéficient d'une rémunération concurrentielle, d'une grande diversité dans leurs tâches et de possibilités d'avancement dans leur carrière.

Si vous vous croyez à la hauteur du défi, renseignez-vous à notre sujet. Vous pourriez changer les choses.

Une séance d'information aura lieu mercredi le 19 octobre 2005 à 19h00 au Eskimo Inn à Inuvik, pour discuter de la carrière et du processus de sélection. Veuillez communiquer avec le 1-800-667-4636 pour réserver votre place, si vous demeurez dans la région. Pour de plus amples renseignements et connaître les endroits ou auront lieu les examens d'aptitudes, veuillez composer ce numéro ou visitez le site Internet **www.navcanada.ca**.

Équité en matière d'emploi
NAV CANADA s'engage à favoriser un milieu de travail sans obstacle, axé sur l'intégration. Elle encourage les femmes, les membres d'une minorité visible, les Autochtones, et les personnes handicapées à postuler pour un emploi.

A U   S E R V I C E   D ' U N   M O N D E   E N   M O U V E M E N T



Infirmière autorisée - Hémodialyse

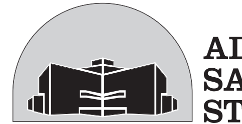
Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith — **Fort Smith, TNO**

Le traitement initial est de 64 935 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $. La vérification du casier judiciaire et l'inscription à l'Association des infirmières autorisées des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont des conditions préalables à cet emploi.

No du concours : 2005-90-3123
Date limite : le 21 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, Division des services à la clientèle, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Téléphone : (867) 872-6506; fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca.

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Chef - Services ambulatoiress

Administration de santé territoriale Stanton
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée d'un an /Dotation anticipée

Le traitement initial est de 40,91 $ l'heure (soit environ 79 775 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat devra fournir un certificat de santé.

No du concours : 2005-17-3118
Date limite : le 14 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281.

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation.*

Secrétaire exécutif

Yellowknife, TNO

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

N° du concours : SR05/25
Date limite : le 21 octobre 2005

Registraire du comité d'examen

Yellowknife, TNO

Durée : un an

Le traitement est de 24,88 $ l'heure (soit environ 48 516 $ par année) auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

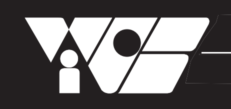
N° de réf. : SR05/24 **Date limite :** le 21 octobre 2005

Les affectations provisoires seront prises en considération pour cet emploi d'un an.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante:
Commission des accidents du travail des TNO et du Nunavut, Section des ressources humaines, C.P. 8888, CST-5, Yellowknife NT X1A 2R3.
Courriel : resumes@wcb.nt.ca; tél. : 1 800 661-0792 (sans frais) ou (867) 920-3888; fax : 1 866 277-3677 (sans frais) ou (867) 873-4596

On peut se procurer les descriptions de travail au www.wcb.nt.ca.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
La CAT appuie un environnement sain à faible charge odorante.



COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Les cadenassés de la CBC sont de retour au travail

Marie Cicchini

(APF) - Les stations de radio et de télévision de la Société Radio-Canada/CBC reprennent du service cette semaine, ce qui signifie la réanimation complète du radiodiffuseur public après un lock-out où seulement le Québec et la ville de Moncton n'ont pas été privés de programmation locale et régionale.

Les 5500 syndiqués, en lock-out depuis le mois d'août, ont voté à 88%, dimanche soir, en faveur de l'entente de principe intervenue il y a une semaine entre les représentants de la Guilde canadienne des médias et les employés de la SRC/CBC. L'entente traitait du salaire et du statut d'emploi des 5500 syndiqués.

La nouvelle convention collective prévoit une hausse salariale de 12,6% sur cinq ans et limite à 9,5% la proportion d'employés à contrat.

Les francophones vivant en région et en milieu minoritaire, hors des zones directement concernées par l'arrêt de travail, ont également été durement touchés par l'absence du service du diffuseur national.

Cette semaine, la plupart des journalistes, animateurs et réalisateurs reprennent leur poste et la programmation normale sera relancée graduellement d'ici le vendredi 14 octobre 2005. Il aura fallu 17 mois de négociations pour résoudre le conflit qui portait principalement sur la sécurité d'emploi, véritable pomme de discorde qui a mené à l'interruption pendant 57 jours des activités normales du seul radiodiffuseur public à assurer une programmation locale et régionale à l'échelle du pays.

Il aura également fallu trois jours, de jeudi à samedi dernier, pour ratifier l'entente. Le libellé de la nouvelle convention collective a été soumis au vote, mené à partir des 40 bureaux désignés du syndicat d'un bout à l'autre du pays.

Vendredi dernier, certains cadenassés ont pu rentrer au travail selon leur gré afin d'assurer la couverture du football, et notamment de l'émission «Hockey Night in Canada», qui était très attendue. Les techniciens en informatique étaient du nombre, question de fixer les horaires et de remettre l'équipement en marche avant le retour en masse des employés. Le syndicat leur a donné cette longueur d'avance à condition que tous les cadenassés touchent également leur salaire à partir de cette journée-là.

En raison des revenus important que l'émission génère, «La Soirée du hockey» ne serait pas étrangère à la soudaine volte-face de la direction après ce long bras de fer, suspecte le président de la Guilde locale, à Ottawa, Marc-Philippe Laurin. La Colline du parlement a été inondée de courriels et d'appels de citoyens demandant au gouvernement d'intervenir pour résoudre le conflit. Selon Laurin, pour les minorités francophones en région éloignée qui dépendent de la Société pour l'épanouissement de leur communauté, l'arrêt de travail de la Société a été particulièrement difficile.

La nouvelle entente signifie que les employés ont désormais un mécanisme qui peut limiter le nombre de contractuels. Ces derniers représenteront un pourcentage fixe des employés permanents. Radio-Canada ne pourra en embaucher plus de 9,5 par tranche de 100 employés permanents, et ce jusqu'à 15 mois après l'échéance de cette convention collective dont le terme est fixé au 31 mars 2009. La Société pourra avoir 80 emplois supplémentaires. Les employés temporaires pourront accéder à la permanence après 18 mois dans le même emploi.

Les employés toucheront 2,5 % de plus pour 2004, 2005 et 2007, 2,1% pour 2006, et 3 % pour 2008. Les signataires recevront également une prime de 1000$.

L'augmentation est rétroactive au 1er avril 2004 pour tous les employés, y compris ceux ayant un emploi temporaire, à court ou long terme ainsi que les employés à contrat. La SRC s'engage à verser une somme forfaitaire couvrant la rétroactivité des hausse salariales au plus tard le 27 octobre. La clause de rétroactivité coûtera 20 millions $ au titre de l'évaluation d'emploi et 2,5 millions $ pour sa mise en oeuvre.

Rappelons que la cote d'écoute de la SRC était de 23% comparé à 6% pour la CBC à l'heure de grande écoute, en 2004-2005.

Commentaire

Trop d'argent

Batiste W. Foisy

Est-que ça vous arrive de lire le *New York Times?* Moi non plus. Il y a pourtant des trucs pertinents, parfois. Prenez cette jolie citation dans l'édition du 9 octobre.

« Il n'y a pas un seul ministre de l'Environnement sur cette planète qui puisse empêcher le pétrole de se faire extraire de la terre. Il y a trop d'argent en jeu. »(1)

C'est du solide le *New York Times*, je vous avais prévenu.

Et puis la personne qui dit ça, elle sait de quoi elle parle : c'est Stéphane Dion, le ministre de l'Environnement du Canada. Oui, oui. Ça prenait un journal américain pour mettre des paroles honnêtes dans la bouche d'un de nos politiciens.

Vous l'avez entendu, le ministre? Le politique ne peut rien contre l'économique. Rien. Nada. Pantoute. C'est comme ça. Faites-vous à l'idée.

Dire qu'il y a encore des australopithèques qui pensent que voter ou, plus dérisoire, militer dans un groupe de pression peut changer quelque chose à la société. Arrivez au 21e Siècle! Ça prend du pognon pour changer le monde; pas des idées. C'est votre ministre de l'Environnement qui le dit.

Quand on veut faire son *smatte*, on appelle ça un régime ploutocrate. En grec *ploutos*., l'argent, *cratos*, le pouvoir.

Le cratos c'est pas gratos et le gouvernement, qui porte le plus souvent vers lui, le sais. C'est pour ça qu'il s'obstine à emmagasiner le plus de fric possible. Il a, à juste titre, décidé de mesurer son développement à sa capcité de trouver du cash. Dans cette échelle, les gens pourvus sont les plus fréquentables. Les plus profitables aussi.

Parmi ces gens développés assez pour qu'on les aime, il y a Exxon Mobil et Royal Dutch/Shell. Ce sont les sociétés-mères des canadiennes Imperial Oil, Exxon Canada et Shell Canada. Tsé là, les promoteurs du Projet gazier du Mackenzie.

En 2004, elles ont réalisé des ventes de 379 et 376 milliards de dollars canadiens. Des profits net de 35 et 25 milliards. En 2004, le gouvernement du Canada, lui, a empoché des revenus de 195 milliards. Le gouvernement des TNO de son côté… Ouf.

L'article dans lequel l'honorable Dion nous confie son impotence vis à vis des nantis, détaille les conséquences de l'industrie des sables bitumineux sur le paysage du nord de l'Alberta. « Des cratères profonds large comme des terrains de football. » « Un lac toxique géant. » Ça devrait attirer les touristes américains.

Il paraît qu'on pourrait sextupler notre production de sables bitumineux en 30 ans. Wow! Il y a déjà des compagnies prêtes à nous aider. Des certaines Imperial Oil et Shell. Il suffirait qu'on assure un approvisionnement en gaz naturel à l'industrie et l'affaire serait dans le sac. Ah, si seulement le Projet gazier du Mackenzie n'était pas devenu inéconomique. Est-ce qu'il va falloir que le gouvernement paye à la place des compagnies pour y arriver? Ça commence à faire cher la piastre. Combien est-ce que ça va coûter ces profits-là? Un milliard? Dix milliard? Le droit de respirer?

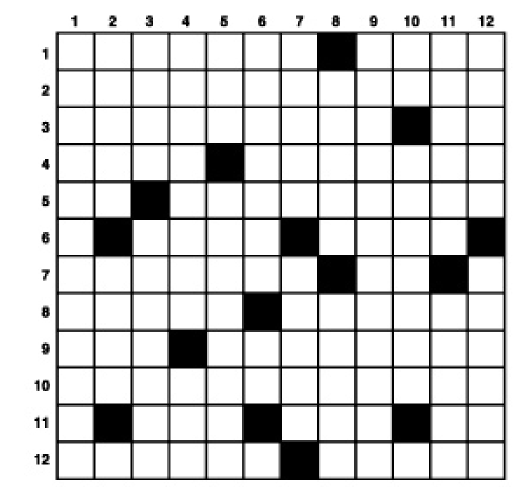
Vous savez, ce n'est un ministre de l'Environnement qui va empêcher qu'on extraie le gaz du Mackenzie. Surtout s'il y a trop d'argent en jeu.



MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 877



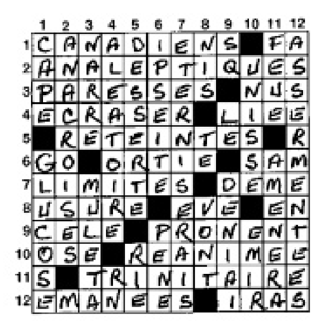
HORIZONTALEMENT

1- Réservoir rempli d'eau. —Enlèvement illégal d'une personne.
2- Aurai pour quelqu'un une passion soudaine et passagère.
3- Émission de rayons. —Grade.
4- Vieux. —Perte totale de la mémoire.
5- Démonstratif. —Genre d'oiseaux passereaux.
6- Pièce mobile d'un appareil de fermeture. — Corps simple.
7- Oiseau à longues pattes roses. —Adverbe.
8- Habillée. —Qui n'appartient pas au clergé.
9- Mèche de cheveux en désordre. —Taches rouges sur la peau.
10- Cassèrent, annulèrent un jugement.
11- Atome. —Recueil de récits plaisants. —Doublée.
12- Monuments monolithes verticaux. — Dispose en réseau.

VERTICALEMENT

1- Mèneras à son complet achèvement avec soin particulier.
2- Représentation imprimée d'un sujet quelconque. —Bolet.
3- Qui contient de la soude. —Tuberculose pulmonaire.
4- Partie du veau prenant au-dessous de la queue et allant jusqu'au rognon. —Il entoure le cou.
5- Mènera. – Chénopode, potentille.
6- Où elles sont nées. – Indéfini.
7- Enleva la cime d'un végétal pour favoriser la croissance en épaisseur. —Évita avec adresse.
8- Couvert publiquement de honte. —Tout phénomène qui a une action déterminante.
9- Traiterai, discuterai de nouveau pour arriver à un accord.
10- Elles sont au centre d'une gare. —Qui prend plaisir à faire souffrir autrui.
11- Foliote. —Elles sont utiles en temps d'élection seulement.
12- Fatiguée, amaigrie. —Évaluée.

RÉPONSE DU NO 876





SEMAINE DU 16 AU 23 OCTOBRE 2005

ANNIVERSAIRES :
19 octobre JOHN LE CARRÉ (Balance-Chèvre)
20 octobre ARTHUR IMBEAULT (Balance-Tigre)



BÉLIER
Vous désirez que vos sentiments soient mieux compris. Cela sera possible. Ne vous inquiétez pas et demeurez confiant face à vos ambitions.



TAUREAU
Vous êtes sur le point d'accéder à des choses nouvelles. La planète Jupiter vous favorise dans vos démarches. Tout peut être formidable.



GÉMEAUX
Vous devenez très subtil dans plusieurs choses. Vous avez besoin que l'on se rapproche de vous moralement. Vous êtes dans une période où tout prend de l'importance.



CANCER
Vous allez vers ce qui vous semble merveilleux. Vous êtes très apte à obtenir de grandes choses. Vous voulez être heureux plus que jamais.



LION
La planète Mars fait que vous avez besoin de vous faire respecter plus que jamais. Vous allez vers des situations où vous serez en mesure de mieux comprendre ce qui vous arrive.



VIERGE
Tout ce que vous faites a présentement beaucoup de valeur. Vous avez de grands espoirs. Vous êtes capable de vraiment faire la part des choses.



BALANCE
Semaine pendant laquelle la planète Saturne vous fait tout voir d'une manière incroyable. Vous voulez que tout vous apporte beaucoup de bonheur. Cependant, vous vous éloignez de ce qui est futile.



SCORPION
Vous allez vers des choses étonnantes. Vous êtes capable de mieux vous faire comprendre. La planète Mercure vous donne le besoin de dire vraiment ce que vous ressentez.



SAGITTAIRE
Soyez très sûr de vous dans plusieurs domaines. Vous voulez agir d'une manière heureuse. Tout prend beaucoup de vos énergies.



CAPRICORNE
Vous pouvez mieux vous faire comprendre dans votre besoin de dépassement. Vous commencez un cycle dans lequel vous vivrez des choses heureuses. Cela transformera votre existence.



VERSEAU
Soyez conscient de votre valeur. Vous allez vers des choses différentes mais intéressantes. N'en doutez pas. Vous pouvez mieux tout organiser.



POISSONS
Vous devenez très fort moralement. Le Nœud Nord vous apporte beaucoup de réalités magnifiques. Vous apprenez à être très sûr de vous dans vos paroles.